

Organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur agricole: modifications dans les secteurs du sucre, des fruits et légumes, des fruits et légumes transformés, des semences, de la viande bovine et du lait et des produits laitiers

2007/0290(CNS) - 11/03/2008 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 560 voix pour, 40 voix contre et 19 abstentions, suivant la procédure de consultation, une résolution législative qui approuve, telle quelle, la proposition visant à modifier le règlement (CE) n° 1234/2007 portant organisation commune des marchés dans le secteur agricole et dispositions spécifiques en ce qui concerne certains produits de ce secteur (règlement «OCM unique») – sucre, fruits et légumes, fruits et légumes transformés, semences, viande bovine, lait et produits laitiers.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Neil **PARISH** (PPE-DE, UK), au nom de la commission de l'agriculture et du développement rural.